



DIPE/22-938-807 du 22/08/2022

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE ANNEE SCOLAIRE
2021/2022 - CORPS DES PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme SCHNEIDER - Tel : 04 42 91 73 76 - mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°80-627 du 04/08/1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2022.

Au titre du vivier 1 :

ANCEL	BRUNO
BABOU	SANDRINE
BOITIAU	GAETAN
CHIARAZZO	MICHAEL
COULOMB	FABRICE
DUC	NATHALIE
FEUILLEPAIN	JEAN-LUC
FIGNANI	FREDERIQUE
GENIAUX	CYRILLE
HOFFMAN	LAURENT
JOUVE	STEPHANE
LACHAIZE	EMMANUELLE
LAFORE	ANTONIN
MANCINI	BRUNO
MANCINI	MYRIAM
MILLOT	DOMINIQUE
MISSIRLIAN	ALAIN
MORIS BRIGNONE	NATHALIE
PERROT	JEAN
PICCO	NATHALIE

RIEU	SOPHIE
RODOLICO	MARIE NOELLE
ROGER	CATHERINE
ROUCHALEOU	CATHIE
SARIAN	AROUTIOUN
SIBOLDI	FREDERIC
SOULET	FRANCK
VALLS	ERIC
VERZIER	VINCENT
VILLARS	MYRIAM
WATREMEZ	VALERIE
WEIMAN	SOPHIE

Au titre du vivier 2 :

BONNET	BERNARD
CLAUDEL	LAURENCE
DEROT	JEAN-LOUIS
DUTREY	CHRISTINE
LACOUR	SYLVIE
SALMERON	PHILIPPE

Article 2 : Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines